

L'Italien Eni devrait s'offrir Distrigaz

P.23 Le pétrolier a fait la meilleure offre pour reprendre la part de Suez (57,25 %) dans le capital du premier négociant du pays.

Energie / Le pétrolier italien aurait déposé la meilleure offre

Distrigaz s'approche d'Eni et s'éloigne de SPE

LE GAZIER DE SUEZ n'épousera pas SPE. Le gouvernement préfère rendre la part publique dans Fluxys majoritaire.

Les grandes manœuvres ont débuté. Les conciliabules, les consultations ne trompent guère. Le paysage énergétique du royaume subira, dans les prochains mois, un bouleversement sans précédent. Ou presque. Cause de cette (r)évolution : la fusion de Suez et de Gaz de France (GDF) qui devrait, sauf énième ajournement, être finalisée en juin prochain comme l'a réaffirmé, ce vendredi, Gérard Mestrallet, le patron de la maison mère d'Electrabel.

Le mariage de cette dernière et du gazier hexagonal a été subordonné, par les autorités européennes de la concurrence, à la cession par Suez de sa participation (57,25 %) dans Distrigaz, premier négociant du pays (85 % du marché gazier), ainsi qu'à la scission de Fluxys, le gestionnaire du réseau gazier belge.

Le plan communautaire pré-

voit que cette société se partage en deux entités : l'une posséderait les gazoducs et verrait Publigaz, holding public, grimper à 45 % de son capital (contre 31,25 % aujourd'hui) au détriment de Suez dont la part serait réduite à ce même niveau (45 % contre 57,25 % actuellement) ; l'autre, baptisée « Fluxys international » engrangerait le terminal de Zeebrugge, point essentiel du réseau gazier (les méthaniens y accostent et les gazoducs anglais ainsi que norvégien y aboutissent). Particularité de Fluxys international : la part de Suez y serait portée à 60 %.

En résumé : Suez cède Distrigaz, se renforce à Zeebrugge et devient l'égal des communes dans le réseau gazier. Condition complémentaire imposée par le Berlaymont : GDF devra céder sa part dans SPE (25,5 %), le second producteur d'électricité de Belgique (environ 10 % du parc

de production), commercialement connu sous la marque Luminus.

Si la double contrainte européenne fait saliver les grands électriciens du Vieux Continent, la perspective d'une mise sur le marché des participations gazière et électrique du binôme Suez-GDF a inspiré quelque stratégie politique. Aussi, le processus économique et les scénarios écrits dans les coulisses gouvernementales dessinent-ils un chassé-croisé qui présage de négociations et, partant, de compromis typiquement belges...

Sur le terrain commercial, Suez a commencé d'appliquer les « remèdes » imposés par la Commission européenne. Distrigaz a été mis en vitrine. Les candidats se sont précipités. Et le groupe franco-belge en a retenu trois : l'électricien français

EDF, son homologue allemand E.on ainsi que le pétrolier ita-

lien Eni. Selon nos informations, ce dernier aurait présenté la meilleure offre. Mais les trois sélectionnés disposent encore de plusieurs semaines pour affiner leur proposition finale. Eni bénéficierait néanmoins de la « faveur » du gouvernement belge. Un exécutif surtout opposé (principalement au Nord du royaume) à la venue du géant EDF. D'autant que Suez aurait été appelé à favoriser son voisin français au nom d'un pacte secret conclu avec la bénédiction de l'Elysée...

Un élément est venu troubler ce jeu déjà complexe. Publigaz dispose d'un droit de préemption concernant Distrigaz. Implication : le holding public pourrait emporter la mise s'il s'aligne sur la meilleure offre. Du moins théoriquement. Car, en pratique, non seulement Suez privilégie un échange d'actifs industriels (avec une préfé-

rence pour le nucléaire et l'hydraulique) - et Publigaz n'en dispose pas - mais la Commission européenne a posé des exigences quant au profil du repreneur de Distrigaz : un acteur industriel de poids.

Ce droit de préemption a nourri les fantasmes de plusieurs acteurs politiques et économiques belges. Notamment du second électricien national, SPE. Dont le patron, Luc Sterckx, a encore

reaffirmé mardi dernier sa volonté de racheter Distrigaz malgré son écartement du processus lancé par Suez - SPE avait déposé une offre qui n'a pas été retenue. Comment ? En profitant dudit droit de préemption de Publigaz qui l'actionnerait avant de rétrocéder le gazier à SPE. Argument de Luc Sterckx : une telle union permettrait de créer un pendant solide, avec un actionariat plus local, à Electrabel qui domine le mar-

ché belge.

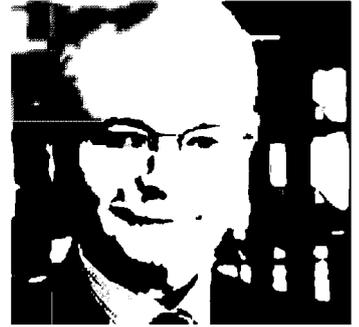
Ce scénario est enterré. Selon nos informations, les familles politiques (sociales-chrétiennes, libérales et socialiste francophone) qui forment le gouvernement ont décidé de suivre une autre piste : une quasi-nationalisation de Fluxys (51 % du capital). Plus question de scinder le gestionnaire du réseau, de séparer les tuyaux du terminal zeebruggeois. Non, les experts gouvernementaux entendent profiter de l'arme (même faible) du droit de préemption dans Distrigaz pour obtenir de Suez une majorité du capital dans un Fluxys unique.

L'idée ne réjouit guère l'état-major parisien de Suez qui, dans les derniers mètres avant la fusion avec GDF, ne conçoit pas de laisser filer, même symboliquement, le terminal de Zeebruges, l'un des maillons essentiels de la stratégie gazière du

groupe.

Conclusion : les négociations s'annoncent rudes dans les prochaines semaines. Et, dans une grande tradition belgo-belge, risquent d'atterrir sur la table nombre de dossiers qui se discutent entre Suez et le gouvernement belge. Comme cette taxe de 250 millions d'euros, qui a déjà été inscrite au budget de l'état, frappant les producteurs d'électricité nucléaire, soit principalement Electrabel.

Leterme I se dirige en quelque sorte à grands pas vers ce que d'aucuns appellent déjà une « Pax electrica 3 ». Les deux premiers pactes avaient été conclus, respectivement, lors de l'offre mixte de Suez sur Electrabel en 2005 et à l'occasion de la fusion en cours de Suez et de GDF en 2006. Deux accords dont certains points ne sont toujours pas appliqués. ■ **JOAN CONDIJTS**



JEAN-PIERRE HAN, EN, patron d'Electrabel, n°2 de Suez, sera l'un des acteurs essentiels des négociations.

